

Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSEAGER

Le 21 novembre 2018

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2018 – PHASE 2

Notre dossier : 312-00843

Dossier Régie : R-4018-2017

Chère consœur,

Pour faire suite à la décision D-2018-158 (paragr. 262 et 570), vous trouverez ci-joint la mise à jour des informations relatives à l'établissement des tarifs finaux de l'année tarifaire 2018-2019 selon l'approche autorisée par la Régie dans sa décision D-2018-011, soit la pièce GM-G, Document 6.

Par ailleurs, dans sa décision D-2018-158 (paragr. 528), « la Régie accueille la demande d'Énergir quant au traitement confidentiel des informations caviardées de la pièce B-0127, et en interdit la divulgation, la publication et la diffusion pour une durée indéterminée ». Considérant que les informations caviardées contenues à la page 27 de la pièce GM-G, Document 6 sont de même nature que celles ayant fait l'objet de cette ordonnance de confidentialité émise par la Régie, Énergir dépose sous pli confidentiel, et ce, pour une durée indéterminée, lesdites informations caviardées.

De plus, Énergir dépose la version révisée des pièces GM-S, Documents 1 et 2 relatives au texte des *Conditions de service et Tarif* tant dans ses versions française qu'anglaise.

Énergir dépose également une liste révisée des pièces.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Hugo Sigouin-Plasse, pour :*

Vincent Locas

VL/mb

p. j.